

Corrigé de l'activité : Observer : Comment commander un éclairage public avec un téléphone ?

Analyse des documents :

Le doc. 1 décrit la fonction principale (usage) du système permettant d'éclairer un parcours et les contraintes qu'il doit respecter. Le cahier des charges précise les critères et niveaux que doivent respecter la fonction principale et les contraintes.

Le doc. 2 permet de faire la liste de l'ensemble des composants nécessaires pour répondre au cahier des charges.

Le doc. 3 et 4 sont des ressources qui permettront de représenter une borne lumineuse respectant les contraintes esthétiques et de normalisation.

Réponses aux questions :

Q1- Afin d'éclairer son parcours, le client du camping devra saisir dans une application dédiée à cet effet le numéro de son emplacement.

Q2- Georgia dispose d'un boîtier de commande qui lui permet d'activer l'ensemble des bornes.

Q3- La seule condition nécessaire pour que le parcours s'allume est qu'il fasse nuit.

Q4- La norme EN 13201 précisant qu'il faut limiter à moins de 3% le flux émis par la borne vers le ciel, permet de respecter les critères de développement durable (2D) évitant ainsi de gaspiller l'énergie électrique.

Q5- L'esthétique des bornes 1 et 2 ne respecte pas la contrainte C6 qui indique que les formes et couleurs doivent être choisies pour s'intégrer dans le camping les Flots Bleus. La borne 2 émet une lumière vers le ciel supérieur à 3% du flux émis par la lampe ce qui signifie qu'elle ne respecte pas la norme EN13201 qui est précisée par la contrainte C5.